



VILLE DE SAINTE-ADELE

À toutes les personnes intéressées DÉROGATIONS MINEURES

AVIS public est donné que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **lundi le 17 octobre 2016 à 20h** dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle entendront les personnes ou organismes intéressés relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

NATURE ET EFFET DES DEMANDES

351, chemin du Sommet Bleu: réduire la marge avant minimale pour une piscine de 6,0 mètres à 4,37 mètres tel que montré au certificat de localisation préparé par Philippe Bélanger arpenteur-géomètre sous le numéro 1688 de ses minutes daté du 19 juillet 2016 afin de régulariser l'implantation de la piscine creusée existante;

2305, boulevard de Sainte-Adèle: réduire la marge avant de la remise par rapport à l'emprise de l'autoroute des Laurentides de 3 mètres à 1,40 mètre tel que montré au certificat de localisation préparé par Philippe Bélanger arpenteur-géomètre sous le numéro 1333 de ses minutes daté du 20 novembre 2015 afin de régulariser l'implantation de ladite remise;

3475, rue des Buses: réduire la marge de recul de la véranda vers la limite latérale gauche, de 2 mètres à 1,50 mètre tel que montré au certificat de localisation préparé par Philippe Bélanger arpenteur-géomètre sous le numéro 1735 de ses minutes daté du 25 août 2016 afin de régulariser l'implantation de ladite véranda;

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les documents qui y sont mentionnés peuvent être consultés au Service du greffe pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

DONNÉ À SAINTE-ADELE, ce 28 septembre 2016

Le greffier et directeur des Services juridiques,

(s) Simon Filiatreault

Me Simon Filiatreault